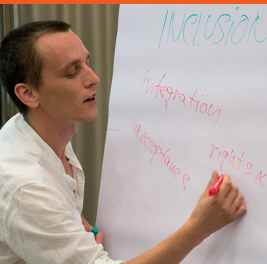




Miroirs

Manuel pour combattre l'antitsiganisme
par l'éducation aux droits de l'homme



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

En Europe, de nombreuses personnes appartenant aux communautés roms sont quotidiennement victimes de discrimination et d'exclusion, souvent dans l'indifférence générale. L'antitsiganisme est une forme spécifique et historiquement enracinée de racisme à l'égard des Roms, qui revêt un caractère systématique et se traduit par une discrimination, une exclusion et une déshumanisation généralisées. Cette forme de discrimination raciale est contraire aux principes démocratiques et porte atteinte à la cohésion sociale.

L'éducation joue un rôle clé dans la lutte contre ce phénomène, car des siècles de préjugés ne peuvent être éliminés par des mesures juridiques seules. L'éducation aux droits humains sensibilise, corrige les idées fausses et promeut une culture fondée sur la dignité de chaque individu. Le manuel « **Miroirs** » a été publié dans le cadre du **Plan d'action pour la jeunesse rom**, un projet du Conseil de l'Europe destiné à réduire les difficultés que rencontrent les jeunes Roms en Europe. **MIROIRS** met à la disposition du corps enseignant et des bénévoles d'organisations de la société civile des outils adaptés pour aborder ce sujet avec des jeunes de tous horizons. Comprendre l'antitsiganisme constitue une étape indispensable pour le combattre.

Pour en savoir plus sur
MIROIRS suivez le code
ci-dessous :



Vous pouvez télécharger
d'autres publications sur les jeunes
et l'Europe ici :



www.coe.int/jeunesse



[coe_youth](https://www.instagram.com/coe_youth)



[YouthCOE](https://www.facebook.com/YouthCOE)



[Youth at the Council of Europe](https://www.linkedin.com/company/youth-at-the-council-of-europe)

MIROIRS est édité par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe, qui est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont tous les membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.